

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

22 FÉVRIER 2000

À une séance spéciale du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenu au lieu et à l'heure habituels des séances, mardi le 22 février 2000. Sont présent Madame et Messieurs les conseillers : Mario Tremblay, Gaston Lavoie, Raynald Godin, Daniel Cauchon et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault. Est absent Monsieur le conseiller Gaétan Thivierge.

**2000-02-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE
CONVOCATION.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

2000-02-21 DON AUX LOISIRS DE ST-AIMÉ-DES-LACS.

ATTENDU QUE les Loisirs de St-Aimé-des-Lacs sont présentement en situation financière précaire ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil désirent que ce comité de bénévoles puisse continuer de fonctionner ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Monsieur Daniel Cauchon et résolu sur division (contre : Madame Dominique St-Pierre et Monsieur Raynald Godin) que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, font un don d'un montant de \$5,000.00 aux Loisirs de St-Aimé-des-Lacs et ce, pour leur permettre de payer les comptes en souffrance et de continuer à fonctionner.

2000-02-22 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que la séance spéciale est levée à 19h06.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE